

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 2 (1927)
Heft: 12

Artikel: Opinions dangereuses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

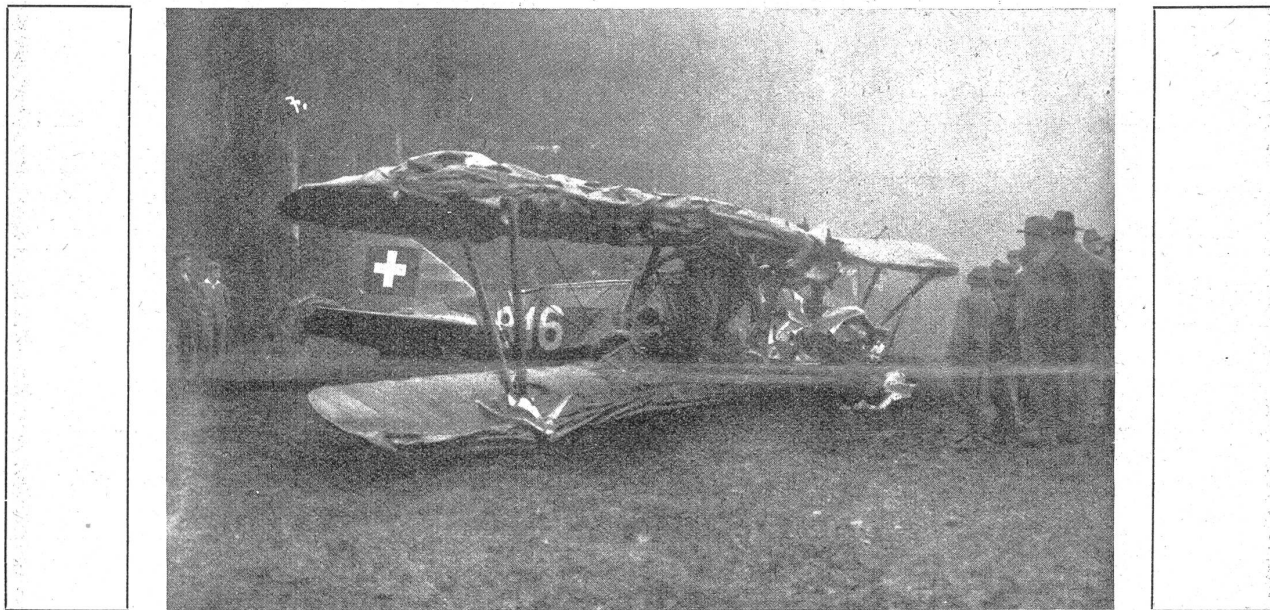
Opinions dangereuses.

Sous ce titre notre camarade M ö c k l i publiait un courageux article dans le n° 9 de notre journal. Le feu a été allumé aux poudres; presque toute la presse romande parle aujourd'hui du Don national du 1er août et donne une fois de plus raison aux sous-officiers. Le major Jean Martin écrit notamment:

Le « Soldat suisse » puis la « Gazette de Lausanne » ont protesté avec une indignation parfaitement justifiée, que nous partageons entièrement, contre le texte d'une lettre adressée par le Bureau du comité national de la fête du 1er août au chef des œuvres sociales de l'armée. Aux termes de cette missive, le premier, unanime, refuse au second d'attribuer au « Don national suisse pour les soldats et leurs familles » le produit de la fête nationale du 1er août.

de lutter contre un adversaire, il s'agit d'aider ceux de nos soldats qui, en raison de leur dévouement au pays, ont souffert dans leurs corps ou dans leurs biens. On est plein de sympathie pour eux, mais on n'ose pas consacrer, à leur réconfort, le produit de la fête nationale! Et cela à cause des « grands partis politiques qui refusent catégoriquement de participer à toute action qui serait en contact même superficiel avec l'armée », et d'une prétendue « fatigue militaire » qui régnerait dans les partis bourgeois eux-mêmes!

Allons donc! Qu'on ait le modeste courage de dire oui au Comité du « Don national pour les soldats », et l'on verra, dans tous les milieux, se dessiner un magnifique mouvement de solidarité. Dans les milieux bourgeois, on ne fera qu'un bloc pour soutenir l'entreprise, et, dans les milieux socialistes eux-mêmes, il y a trop



Das Flugzeug nach dem Sturz.

Carl Jost, Bern.

L'appareil après la chute.

Les motifs invoqués à l'appui de ce refus nous ont paru si extravagants qu'avant d'entrer en lice à notre tour, nous avons voulu en avoir le cœur net, et avons fait prendre des informations aux deux sources, soit auprès du « Comité suisse de la fête nationale » et auprès du colonel Feldmann, chef des œuvres sociales de l'armée. Or, — et nous ne craignons pas de dire que c'est à la honte du Bureau du comité du 1er août —, nous avons obtenu pleine et entière confirmation de la nouvelle publiée par le « Soldat suisse ». Et nous soulignons tout particulièrement le fait suivant: il ne s'agit pas d'un refus occasionnel, pour 1928 par exemple, une autre œuvre sociale ayant déjà reçu des promesses; en aucune façon: il s'agit d'un refus général, de principe, attendu que le colonel Feldmann avait formulé la demande, au nom du « Don national », pour l'une des fêtes nationales futures.

Après avoir étudié les motifs de ce refus le distingué officier termine par ces mots tout empreints du plus pur esprit civique:

Aujourd'hui, les échappatoires de ceux qui craignent d'assumer une responsabilité et de courir un prétendu risque sont plus navrantes encore, car il ne s'agit pas

de citoyens qui connaissent la bienfaisante activité du « Don national » pour ne pas se joindre à son action civique et philanthropique.

Ce ne sont pas les socialistes qui arriveront jamais à détruire nos institutions nationales: si jamais celles-ci sont anéanties, ce sera exclusivement par la veulerie d'un certain nombre de ses soi-disant défenseurs.

Aujourd'hui même, la section genevoise des sous-officiers étudiera, en assemblée générale, la possibilité de lancer, quoi qu'il arrive, et même si le Comité général de la fête nationale ne désavoue pas son bureau défaillant, une collecte le 1er août en faveur du « Don national suisse ». Bravo! Allez de l'avant, chers amis: le peuple suisse vous a déjà prouvé qu'il est de cœur avec vous, et vous le prouvera encore. Car il a horreur du défaitisme.

Nos camarades de Genève se sont en effet réunis jeudi soir 6 courant et ont voté la résolution suivante qui aura un grand retentissement dans tout le pays:

« L'Association suisse de sous-officiers, section de Genève, réunie en assemblée générale jeudi 6 octobre 1927,



Fahnenübergabe der Basler. W. K. 1927.

Photo Jeck, Basel

Les drapeaux du régiment bâlois.

Ayant eu connaissance de la réponse négative du comité de la Fête nationale, à la demande du service des Oeuvres sociales de l'armée de réserver la collecte d'une des futures fêtes du 1er août au Don National,

Considérant qu'il s'agit d'une œuvre méritoire en faveur des soldats malades et de leurs familles,

Estimant que ce refus trahit la cause de la nation par crainte des révolutionnaires qu'elle encourage, eux qui se moquent de la fête nationale,

Voyant dans l'exposé des motifs défaitistes à l'appui de cette regrettable décision, un symptôme de la plus haute gravité, de nature à démoraliser la partie saine et patriote de la population,

Considérant fausse, l'allégation que notre armée (ailleurs que chez ceux qui voient en elle un obstacle à la révolution) serait impopulaire, elle qui incarne au contraire ce que nous avons de plus national,

Proteste avec énergie contre ce refus contraire aux règles de la plus élémentaire équité,

Laisse toute latitude au comité de se mettre en rapport avec les groupements patriotiques,

Se déclare prête à collaborer, cas échéant, avec enthousiasme à l'organisation d'une collecte nationale au bénéfice du Don National, collecte qui aurait lieu, elle aussi, le 1er août, si la décision du comité de la Fête nationale n'était pas rapportée. »

Les sous-officiers peuvent être fiers, leur conscience a parlé librement. Devant leur protestation si juste et si ferme, on ne pourra qu'accorder à l'armée ce qu'elle est en droit d'obtenir!

D.

Lied der Schützenkompanie III/5 (Baselland)

Zur Erinnerung an die Mobilisation 1914—1918 der Schützenkompanie III/5
Gewidmet v. Gefr. E. Schreiber, Arisdorf u. Gefr. Max Gysin, Arlesheim
zu Anlass der I. Erinnerungstagung der Schützenkompanie III/5
1914/18 vom 30. November 1924 zu Liestal.

Mir si die stramme Schütze, das gseht me n'is doch a;
Mer träge grüeni Litze, müend öbbis Äxtras ha.
Nur flotti, schöni Manne, teilt me de Schütze zue,
Grad gwachseni wie Tanne, grad gstellti wie ne Flueh!
Die Strammschte aber, 's blibt derbi, si d'Lüt vo der dritte
Kompanie :-:

Marschiert im Wafferöckli, der Schütz durs Städtli froh,
Luegt hindrim Maistöckli, ihm jedes Maitschi no!
Es sait: die Strammschte, 's blibt derbi, si d'Lüt vo der dritte
Kompanie :-:

Mer schiesse zmits in d'Schiebe, mer laufe flingg wie d'Reh,
Mer möge guet verliede Hopfe- und Trubeteel
Am beste aber, 's blibt derbie, chönts d'Lüt vo der dritte
Kompanie :-:

Mer bliebe Kamerade, das hei si z'Bärn vernoh,
Drum händs die alti Garde schön binenander gloh!
Drum freue mir is höch und chli, mir Lüt vo der dritte
Kompanie :-:

Einsendungen sind stets mit Tinte und
nur auf einer Seite zu beschreiben!